**DECLARATION**

***’’***

***Le Patronat Guinéen***

***’’***



Nous, Patronat Guinéen, dénommé Confédération Générale des Entreprises de Guinée (**CGEGUI**), Partenaire privilégié du Dialogue Social avec les Organisations Syndicales d’une part, et le Gouvernement de l'autre, avons accueilli **avec préoccupation** la nouvelle d’avis de grève générale et illimitée du Mouvement Syndical Guinéen, prévue pour le lundi 26 février 2024 sur toute l’étendue du territoire national dans tous les secteurs public, privé, mixte et informel.

Cependant, guidés par des objectifs de participation active à l'essor d'un environnement de paix et de quiétude sociale dans notre pays, nous appelons le Mouvement Syndical Guinéen et le Gouvernement à l’apaisement et à privilégier la voie du dialogue pour parvenir à un consensus favorable.

**Considérant que c’est seulement en période de paix sociale que nous pouvons défendre nos intérêts particuliers** au Patronat Guinéen, nous resterons disponibles et comptons toujours nous impliquer activement, par les voies et moyens nécessaires, pour aboutir à un résultat satisfaisant l'ensemble des parties antagonistes.

En raison du climat de confiance caractérisant les négociations tripartites autour des revendications du Mouvement Syndical Guinéen du 15 novembre 2023, ayant engendré la signature d’un accord tripartite à caractère historique, entre Gouvernement, Syndicat et Patronat, nous invitons une fois de plus le Mouvement Syndical Guinéen et le Gouvernement autour de la table de négociation pour discuter et trouver une issue satisfaisante.

Conakry, le 24 février 2024

**La Confédération Générale des Entreprises de Guinée**